



Atelier 2 :

Comment concilier enjeux et usages ?

Animateur : Madame Nathalie LEWIS, sociologue
CEMAGREF de Bordeaux

Rapporteur : Madame LIGOT, membre du bureau de la
Chambre d'agriculture du Loiret & exploitante agricole



Une implication commune pour le devenir des vallées angevines

Madame CHANCERELLE, chargée d'études à la Chambre d'agriculture du Maine et Loire

&

Monsieur MOURGAUD, directeur de la LPO Anjou

Le décors

Alliance entre des éleveurs bovin-viande et la Ligue de protection des oiseaux angevine (LPO)

Un territoire à partager et une espèce à protéger (le *Rôle des genêts*)

Des intérêts complémentaires, non contradictoires = maintenir l'élevage extensif et protéger une biodiversité

Des savoirs-faire et des expériences à partager et à faire connaître

Naissance d'une marque « *L'éleveur et l'oiseau* » (valorisation = + 0,30 € /kg)

Des dates et des méthodes de fauche plus respectueuses du rythme de reproduction du *Rôle des genêts*

Des éleveurs qui deviennent acteurs dans le respect et la protection de l'oiseau

Des liens renforcés entre les différents acteurs des vallées angevines (Chambre d'Agriculture, Fédération des chasseurs, environnementalistes dont la LPO, éleveurs...)

L'action

L'avenir : Étendre l'action sur tout le territoire angevin

Une implication commune pour le devenir des vallées angevines... Un débat fertile

- On s'interroge sur le pourquoi des variations des effectifs du Rôle des genêts : constant sur le site des Basses vallées et en déclin ailleurs (*apporter des aides là où cela aura un impact*).
- Quel soutien des collectivités territoriales et locales ?
- Autour du collectif d'éleveurs, y a-t-il un « effet d'entraide »? Programme éducatif qui se met en place tranquillement. Les agriculteurs appliquent les mesures proposées, mais ne les transmettent pas forcément (CUMA).
- Un débat qui s'est engagé autour de la commercialisation de la viande, des différentes filières locales (ou non), qui pourraient relayer le projet (affiliation vers le bio ?, Quid IGP ?, travail autour des cantines scolaires ?, pourquoi les boucheries (de façon générale) ne sont pas intéressées par cette commercialisation ?).

L'Île Marie à Vierzon, associer préservation avec fréquentation et sensibilisation

Monsieur DOITRAND, coordinateur Cher & Indre du CPNRC

Le décors

Problématique de protection d'un espace naturel en zone urbaine sur le Cher
Un espace de 3 hectares, propriété privée de la commune de Vierzon depuis 1998
Un espace, à l'historique (récent), qui était fréquenté par des pêcheurs, des marginaux, des adeptes des sports motorisés et des baigneurs. Et, où un bras mort (entretenu par broyage par la commune) servait (et sert, encore) de parking d'appoint.
Arrivée du Conservatoire sur le site (avec convention) pour un nouveau type de gestion

Une démarche de protection se met en place ; visites guidées (public et scolaire) ; création d'un sentier de découverte ; signalétique

Semble observer peu d'impact de la fréquentation sur la biodiversité

Problèmes à résoudre : peu de communication sur l'utilité du bras mort ; dépôt de déchets ; fréquentation motorisée ponctuelle. **Usage fait par la ville et la DDE du Domaine public fluvial** (illustré lors de la pose récente de canalisation d'eau potable)

L'action

L'avenir : signature d'un bail emphytéotique, une recherche de partenariat avec DDE et aménagement du site (poubelles, barrières...)

L'Île Marie à Vierzon, associer préservation avec fréquentation et sensibilisation... un débat fertile

- L'enjeu de cette île n'est pas dans l'affluence de sa fréquentation, mais bien dans le respect de son utilisation. Une utilisation qui devrait être réfléchie avec tous les partenaires, tous les acteurs intéressés. *Le premier rôle de cet espace est d'être une vitrine des actions de protection des milieux humides + rivières.*
- Des questions sur l'usage du Quad. Pas encore problématique, mais qui risque de le devenir. Incidemment, Vierzon, en restructuration économique, vient d'accueillir une usine de... Quad ! Le Conservatoire, prudent, vient d'envoyer une lettre au Préfet lui demandant d'ouvrir une réflexion autour du Quad.
- La baignade et le canoë sont-ils compatibles (concurrence avec le Gravelot) ? Ne faut-il pas faire un choix (public ou protection ?)

Bon exemple de question illustrant la problématique de l'atelier... Quels enjeux, pour quels usages ?

Les sports de nature dans un espace naturel protégé : un enjeu d'avenir

Madame VAN LIERDE, chargée de mission sports de nature au Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche

Le décor : une situation de sur-fréquentation dans un espace naturel magnifique.

Réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche gérée par un syndicat intercommunal (13 communes)

Protection réglementée, un suivi scientifique, de la communication + accueil et fréquentation

Les gorges = un espace très fréquenté en juillet et août (canoë = 200 000 pers. / rando = 15 000)

OBJECTIF : Sensibiliser les pratiquants de sport nature à l'apprentissage et à la découverte de la nature.

Constat : 95 % des visiteurs ne sont pas encadrés. Comment les sensibiliser ?

Comment concilier protection et sports de nature sans causer d'impacts économiques négatifs

Les encadrants professionnels se forment afin de faire respecter la réglementation de la réserve, faire découvrir le site naturel et participer aux actions de protection.

Relations conflictuelles avec certains loueurs.

L'action

Concilier protection et sports de nature, c'est possible ! Des outils existent, l'écoute et le dialogue étant les clefs de la réussite.

Les sports de nature dans un espace naturel protégé : un enjeu d'avenir... un débat fertile

- Retour général sur les relations difficiles entre loueurs et la Réserve
- Comment sont gérés les deux points de bivouac ?
- Cohabitation entre canoë et pêcheur = bonnes car... peu de pêcheurs !
- Dans les organisations et instances est-ce que tous les partenaires sont représentés ? Comment intégrer les touristes « libres » des Gorges ?

CONSTAT : La Fédération national de canoë commence à avoir une approche naturaliste.. À suivre !

Un débat qui a continué de façon plus générale... Vigilance à observer par rapport au tourisme de nature... de masse, libre ou égoïste !!!

Pour ne nommer que ces quelques points de débat généraux...

Loire nature est une expérience exemplaire : un nouveau mode de relation et de prise en compte des uns et des autres (pourra-t-on élargir de façon plus conséquente ?)

La Loire a réussi à fédérer un collectif d'acteurs qui n'était pas évident (est-ce le cas sur tous les enjeux ?)

Manque une démarche d'encadrement générale : type Observatoire (débat sur les indicateurs)

Attention au tourisme sportif de nature de masse !

Quid de la fréquentation *égoïste* ? (doit-on stigmatiser le promeneur individuel ?)

On est sur un phénomène d'appropriation collective qu'il faut amplifier (une culture nouvelle, laissons-nous du temps)